

Image not found or type unknown



## **billets d avion achetés chezmyair**

Par **turbine001**, le **06/08/2009** à **16:27**

les clients ayant achetés des billets d avion avec myair vont ils etre remboursés, quand on sait que les billets ont été vendu alors que la compagnie était au courant que sa licence de vol provisoire ne serait pas reconduite par aviation italienne. tous les vols sont suspendus et il semblerait que la compagnie soit bientôt en faillite. BBC dit ne pas savoir si elle va indemniser les paiements faits par internet avec carte visa;

merci